

I - MONTAIGNE

1 Notre âme ne branle qu'à crédit, liée et contrainte à l'appétit des fantaisies d'autrui, serve et captivée sous l'autorité de leur leçon. On nous a tant assujettis aux cordes^a que nous n'avons plus de franches allures. Notre vigueur et liberté est éteinte. « *Nunquam tutelce suce fiunt**. » - Je vis privément à Pise un honnête homme, mais si Aristotélien, que le plus général de ses dogmes est : que la touche et règle de toutes imaginations solides et de toute vérité, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote ; que, hors de là, ce ne sont que chimères et inanité ; qu'il a tout vu et tout dit. Cette proposition, pour avoir été un peu trop largement et iniquement interprétée, le mit autrefois et tint longtemps en grand accessoire^b à l'inquisition à Rome.

Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit ; les principes d'Aristote ne lui soient principes, non plus que ceux des Stoïciens ou Epicuriens. Qu'on lui propose cette diversité de jugements : il choisira s'il peut, sinon il en demeurera en doute. Il n'y a que les fols certains et résolus.

*Che non men che saper dubbiar m'agrada**.*

Car s'il embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre discours, ce ne seront plus les leurs ce seront les siennes. Qui suit un autre, il ne suit rien. Il ne trouve rien, voire il ne cherche rien. « *Non sumus sub rege ; sibi quisque se vindicet***.* » Qu'il sache qu'il sait, au moins. Il faut qu'il emboive leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes. Et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier. La vérité et la raison sont communes à un chacun et ne sont non plus à qui les a dites premièrement, qu'à qui les dit après. Ce n'est non plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons et voyons de même. Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font après le miel, qui est tout leur ; ce n'est plus thym ni marjolaine : ainsi les pièces empruntées d'autrui, il les transformera et confondra, pour en faire un ouvrage tout sien à savoir son jugement. Son institution, son travail et étude ne vise qu'à le former.

a. Lisières. - b. Embarras.

* Sénèque, *Lettre 33* : « *Ils ne sont jamais sous leur propre autorité.* »

** Emprunté à Dante, *L'Enfer*, chant XI : « *Aussi bien que savoir douter me plaît.* »

*** Sénèque, *Lettre 33* : « *Nous ne sommes pas sous la domination d'un roi ; que chacun dispose de lui-même.* »

**MONTAIGNE, Essais,
I, XXVI, « De l'institution des enfants »**

2 Nous ne recevons notre religion qu'à notre façon et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent. Nous nous sommes rencontrés au pays où elle était en usage ; ou nous regardons son ancienneté ou l'autorité des hommes qui l'ont maintenue ; ou craignons les menaces qu'elle attache aux mécréants ; ou suivons ses promesses. Ces considérations-là doivent être employées à notre créance, mais comme subsidiaires : ce sont liaisons humaines. Une autre région, d'autres témoins, pareilles promesses et menaces nous pourraient imprimer par même voie une croyance contraire.

Nous sommes chrétiens à même titre que nous sommes ou Périgourdiens ou Allemands.

(...)

3 Notre parler a ses faiblesses et ses défauts, comme tout le reste. La plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiennes. Nos procès ne naissent que du débat de l'interprétation des lois ; et la plupart des guerres, de cette impuissance de n'avoir su clairement exprimer les conventions et traités d'accord des princes. Combien de querelles et combien importantes a produit au monde le doute du sens de cette syllabe : *hoc*. Prenons la clause que la logique même nous présentera pour la plus claire. Si vous dites : Il fait beau temps, et que vous disiez vérité, il fait donc beau temps. Voilà pas une forme de parler certaine ? Encore nous trompera-t-elle. Qu'il soit ainsi, suivons l'exemple. Si vous dites : Je mens, et que vous disiez vrai, vous mentez donc. L'art, la raison, la force de la conclusion de celle-ci sont pareilles à l'autre ; toutefois nous voilà embourbés. Je vois les philosophes Pyrrhoniens qui ne peuvent exprimer leur générale conception en aucune manière de parler ; car il leur faudrait un nouveau langage. Le nôtre est tout formé de propositions affirmatives, qui leur sont du tout ennemies. De façon que, quand ils disent : « Je doute », on les tient incontinent à la gorge pour leur faire avouer qu'au moins assurent et savent-ils cela, qu'ils doutent. Ainsi on les a contraints de se sauver dans cette comparaison de la médecine, sans laquelle leur humeur serait inexplicable ; quand ils prononcent : « J'ignore », ou : « Je doute », ils disent que cette proposition s'emporte elle-même quant et quant le reste, ni plus ni moins que la rhubarbe qui pousse hors les mauvaises humeurs et s'emporte hors quant et quant elle-même.

Cette fantaisie est plus sûrement conçue par interrogation : « Que sais-je ? » comme je la porte à la devise d'une balance.

**MONTAIGNE, Essais,
II, XII, « Apologie de Raimond Sebond »**

(...)

- 4 Ces gens-ci, qui trouvent les raisons de Sebond trop faibles, qui n'ignorent rien, qui gouvernent le monde, qui savent tout,

*Qua mare compescant causae ; quid temperet annum ;
Stellae sponte sua jussuove vagantur et erren ;
Quid premat obscurum Lunae, quid proferat orbem ;
Quid velit et possit rerum concordia discors ** ;

n'ont-ils pas quelquefois sondé, parmi leurs livres, les difficultés qui se présentent à connaître leur être propre ? Nous voyons bien que le doigt se meut, et que le pied se meut ; qu'aucunes parties se branlent d'elles-mêmes sans notre congé, et que d'autres, nous les agitent par notre ordonnance ; que certaine appréhension engendre la rougeur, certaine autre la pâleur ; telle imagination agit en la rate seulement, telle autre au cerveau ; l'une nous cause le rire, l'autre le pleurer ; telle autre transit et étonne tous nos sens, et arrête le mouvement de nos membres. A tel objet l'estomac se soulève ; à tel autre quelque partie plus basse. Mais comme une impression spirituelle fasse une telle faucée^a dans un sujet massif et solide, et la nature de la liaison et couture de ces admirables ressorts, jamais homme ne l'a su, comme dit Salomon. « *Omnia incerta ratione et in naturae majestate abdita* ** », dit Pline ; et Saint Augustin : « *Modus quo corporibus adherent spiritus, omnino mirus est, nec comprehendi ab homine potest : et hoc ipse homo est* ***. » Et si^b, ne le met-on pas pourtant en doute, car les opinions des hommes sont reçues à la suite des créances anciennes, par autorité et à crédit, comme si c'était religion et loi. On reçoit comme un jargon ce qui en est communément tenu ; on reçoit cette vérité avec tout son bâtiment et attelage d'arguments et de preuves, comme un corps ferme et solide qu'on n'ébranle plus, qu'on ne juge plus. Au contraire, chacun, à qui mieux mieux, va plâtrant et confortant^c cette créance reçue, de tout ce que peut sa raison, qui est un outil souple, contournable et accommodable à toute figure. Ainsi se remplit le monde et se confit en fadaise et en mensonge.

Ce qui fait qu'on ne doute de guère de choses, c'est que les communes impressions, on ne les essaie^d jamais ; on n'en sonde point le pied, où gît la faute et la faiblesse...

- a. Percée. - b. Et pourtant.
c. Renforçant. - d. Met à l'épreuve.

* Horace, *Épître 12* du livre I : « Les causes qui apaisent la mer ; ce qui règle les saisons ; si les astres se meurent et errent de leur propre mouvement ou selon un ordre extérieur ; pourquoi le disque de la lune croît et décroît, quel est le but et l'effet de cet accord d'éléments discordants ? »

** *Histoire naturelle*, livre 11, chap. XXXVII : « Toutes ces choses sont impénétrables pour la raison humaine et restent cachées dans la majesté de la nature. »

*** *Cité de Dieu*, livre XXI, chap. X : « La manière dont l'âme est unie au corps est tout à fait merveilleuse et ne peut être comprise par l'homme : et pourtant c'est cela même qui fait l'homme. »

MONTAIGNE, *Essais*, II, XII

(...)

- 5 Si nature enserme dans les termes de son progrès ordinaire, comme toutes autres choses, aussi les créances, les jugements et opinions des hommes ; si elles ont leur révolution, leur raison, leur naissance, leur mort, comme les choux ; si le ciel les agit et les roule à sa poste, quelle magistrale autorité et permanente leur allons-nous attribuant ? Si par expérience nous touchons à la main que la forme de notre être dépend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons, non seulement le teint, la taille, la complexion et les contenances, mais encore les facultés de l'âme, « *et plaga coeli non solum ad robur corporum, sed etiam animorum facit* * », dit Végèce ; et que la Déesse fondatrice de la ville d'Athènes choisit à la situer une température de pays qui fit les hommes prudents, comme les prêtres d'Égypte apprirent à Solon, « *Athenis tenuae aelum, ex quo etiam acutiores putentur Attici ; crassum Thebis itaque pingues Thebani et valentes* ** » ; en manière que, ainsi que les fruits naissent divers et les animaux, les hommes naissent aussi plus ou moins belliqueux, justes, tempérants et dociles : ici sujets au vin, ailleurs au larcin ou à la paillardise ; ici enclins à superstition, ailleurs à la mécréance ; ici à la liberté, ici à la servitude ; capables d'une science ou d'un art, grossiers ou ingénieux, obéissants ou rebelles, bons ou mauvais, selon que porte l'inclination du lieu où ils sont assis, et prennent nouvelle complexion si on les change de place, comme les arbres . . .

* Citation de Végèce prise dans les *Politiques* de Juste Lipse, livre V, chap. X : « Le climat ne contribue pas seulement à la vigueur du corps, mais aussi à celle de l'esprit. »

** Cicéron, *De Fato*, livre IV : « A Athènes, l'air est subtil et c'est à cause de cela, croit-on, que les Athéniens sont si fins ; celui de Thèbes est dense ; d'où la grossièreté et la vigueur des Thébains. »

(...)

- 6 Et chez nous ici, j'ai vu telle chose qui nous était capitale^a, devenir légitime ; et nous, qui en tenons d'autres, sommes à même, selon l'incertitude de la fortune guerrière, d'être un jour criminels de lèse-majesté humaine et divine, notre justice tombant à la merci de l'injustice, et, en l'espace de peu d'années de possession, prenant une essence contraire.

Comment pouvait ce dieu ancien plus clairement accuser en l'humaine connaissance l'ignorance de l'être divin, et apprendre aux hommes que la religion n'était qu'une pièce de leur invention, propre à lier leur société, qu'en déclarant, comme il fit, à ceux qui en recherchaient l'instruction de son trépied, que le vrai culte à chacun était celui qu'il trouvait observé par l'usage du lieu où il était ? O Dieu ! quelle obligation n'avons-nous à la bénignité de notre souverain créateur pour avoir dénié notre créance de ces vagabondes et arbitraires dévotions et l'avoir logée sur l'éternelle base de sa sainte parole !

Que nous dira donc en cette nécessité la philosophie ? Que nous suivons les bis de notre pays ? c'est-à-dire cette mer flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince, qui me peindront la justice d'autant de couleurs et la reformeront en autant de visages qu'il y aura en eux de changements de passion ? Je ne puis pas avoir le jugement si flexible. Quelle bonté est-ce que je vouais hier en crédit, et demain plus, et que le trait d'une rivière fait crime ?

Quelle vérité que ces montagnes boment, qui est mensonge au monde qui se tient au-delà ?

- a. Punie de mort

Les sujets ont divers lustres et diverses considérations ; c'est de là que s'engendre principalement la diversité d'opinions. Une nation regarde un sujet par un visage, et s'arrête à celui-là ; l'autre, par un autre.

(...)

7

Denys le tyran offrit à Platon une robe à la mode de Perse, longue, damasquinée et parfumée ; Platon la refusa, disant qu'étant né homme, il ne se vêtirait pas volontiers de robe de femme ; mais Aristippe l'accepta, avec cette réponse : « Que nul accoutrement ne pouvait corrompre un chaste courage. » Ses amis tançaient sa lâcheté de prendre si peu à cœur que Denys lui eût craché au visage : « Les pêcheurs, dit-il, souffrent bien d'être baignés des ondes de la mer depuis la tête jusqu'aux pieds pour attraper un goujon. » Diogène lavait ses choux, et le voyant passer : « Si tu savais vivre de choux, tu ne ferais pas la cour à un tyran. » A quoi Aristippe : « Si tu savais vivre entre les hommes tu ne laverai pas des choux. » Voilà comment la raison fournit d'apparence à divers effets. C'est un pot à deux anses, qu'on peut saisir à gauche et à droite . . .

(...)

8

Qu'on loge un philosophe dans une cage de menus filets de fer clairsemés, qui soit suspendue au haut des tours Notre-Dame de Paris, il verra par raison évidente qu'il est impossible qu'il en tombe, et si, ne se saurait garder (s'il n'a accoutumé le métier des recouvreurs) que la vue de cette hauteur extrême ne l'épouvante et ne le transisse. Car nous avons assez affaire de nous assurer aux galeries qui sont en nos clochers, si elles sont façonnées à jour, encore qu'elles soient de pierre. Il y en a qui n'en peuvent pas seulement porter la pensée. Qu'on jette une poutre entre ces deux tours, d'une grosseur telle qu'il nous la faut à nous promener dessus : il n'y a sagesse philosophique de si grande fermeté qui puisse nous donner courage d'y marcher comme nous le ferions, si elle était à terre. J'ai souvent essayé^a cela en nos montagnes de deçà (et si suis de ceux qui ne s'effraient que médiocrement de telles choses) que je ne pouvais souffrir la vue de cette profondeur infinie sans horreur et tremblement de jarrets et de cuisses, encore qu'il s'en fallût bien ma longueur que je ne fusse du tout au bord, et n'eusse su choir si je ne me fusse porté à escient au danger. J'y remarquai aussi, quelque hauteur qu'il y eût, pourvu qu'en cette pente il s'y présentât un arbre ou bosse de rocher pour soutenir un peu la vue et la diviser, que cela nous allège et donne assurance, comme si c'était chose de quoi à la chute nous pussions recevoir secours ; mais que les précipices coupés et unis, nous ne les pouvons pas seulement regarder sans tournoiement de tête

a. Éprouvé.

MONTAIGNE, Essais, II, XII

« *ut despici sine vertigine simili oculorum animique non possit* * » ; qui est une évidente imposture de la vue. Ce beau philosophe se creva les yeux pour décharger l'âme de la débauche qu'elle en recevait, et pouvoir philosopher plus en liberté.

Mais, à ce compte, il se devait aussi faire étouper^a les oreilles, que Théophraste dit être le plus dangereux instrument que nous ayons pour recevoir des impressions violentes à nous troubler et changer, et se devait priver enfin de tous les autres sens, c'est-à-dire de son être et de sa vie. Car ils ont tous cette puissance de commander notre discours et notre âme. « *Fit etiam soepe specie quadam, soepe vocum gravitate et cantibus, ut pellantur animi vehementius; saepe etiam cura et timore* ** ». Les médecins tiennent qu'il y a certaines complexions qui s'agitent par aucuns sons et instruments jusques à la fureur. J'en ai vu qui ne pouvaient ouïr ronger un os sous leur table sans perdre patience ; et n'est guère homme qui ne se trouble à ce bruit aigre et poignant que fontes limes en raclant le fer ; comme, à ouïr mâcher près de nous, ou ouïr parler quelqu'un qui ait le passage du gosier ou du nez empêché, plusieurs s'en émeuvent jusques à la colère et la haine.

a. Boucher.

* Tite-Live, *Histoire*, livre XLIV, chap. VI : « De sorte qu'on ne peut regarder en bas sans que les yeux et l'esprit ne soient victimes du vertige. »

** Cicéron, De *Divinatione*, livre I, chap. XXXVII : « Il arrive même souvent que tel aspect, telle voix par sa gravité, tel chant trouble fortement les esprits ; souvent aussi un souci et une crainte font de même. »

(...)

9

Cette même piperie que les sens apportent à notre entendement, ils la reçoivent à leur tour. Notre âme parfois s'en revanche de même ; ils mentent et se trompent à l'envi. Ce que nous voyons et oyons agités de colère, nous ne l'oyons pas tel qu'il est.

Et solem geminum, et duplices se ostendere Thebas *.

L'objet que nous aimons nous semble plus beau qu'il n'est,

*Multimodis igitur pravus turpesque videmus
Esse in delitiis, summoque in honore vigere* **.

et plus laid celui que nous avons à contre-cœur. A un homme ennuyé et affligé, la clarté du jour semble obscurcie et ténébreuse. Nos sens sont non seulement altérés, mais souvent hébétés du tout par les passions de l'âme. Combien de choses voyons-nous, que nous n'apercevons pas si nous avons notre esprit empêché ailleurs ?

*In rebus alertas apertis noscere possis,
Si non advertas animum, proinde esse, quasi omni
Tempore semota fuerint, longèque remota* ***.

Il semble que l'âme retire au-dedans et amuse les puissances des sens. Par ainsi, et le dedans et le dehors de l'homme sont pleins de faiblesse et de mensonge.

* Virgile, *Énéide*, chant IV : « On voit deux soleils et deux Thèbes. »

** Lucrèce, chant IV : « Aussi voyons-nous des femmes laides et difformes être adorées et recevoir les plus grands honneurs. »

*** Lucrèce, chant IV : « Même dans les objets bien visibles, tu pourras remarquer que si tu n'y appliques pas ton esprit, ces objets semblent être comme dans un très lointain recul. »

II - CYRANO DE BERGERAC

CONTRE LES SORCIERS

Monsieur,

En bonne foi, ma dernière lettre ne vous a-t-elle point épouvanté ? Quoi que vous en disiez, je pense que le grand homme noir aura pu faire quelque émotion, sinon dans votre âme, au moins dans quelqu'un de vos sens. Voilà ce que c'est de m'avoir autrefois, voulu faire peur des esprits, ils ont eu leur revanche, et je me suis vengé malicieusement de l'importunité, dont tant de fois vous m'aviez persécuté de reconnaître les vérités de la magie. Je suis pourtant fâché de la fièvre qu'on m'a écrit, que cet horrible tableau vous a causé ; mais pour effacer ma faute, je le veux effacer à son tour et vous faire voir sur la même toile, la tromperie de ses couleurs, de ses traits et de ses ombres. Imaginez-vous donc qu'encore que par tout le monde on ai tant brûlé de sorciers, convaincus d'avoir fait pacte avec le diable, que tant de misérables ait avoué sur le bûcher d'avoir été au sabbat, et que même quelques-uns dans l'interrogation aient confessé aux juges _ qu'ils avaient mangé à leurs festins des enfants qu'on a depuis la mort des condamnés, trouvés plein de vie et qui ne savaient ce qu'on leur voulait dire, quand on leur en parlait, on ne doit pas croire toutes choses d'un homme, parce qu'un homme peut dire toutes choses, car quand même par une permission particulière de Dieu, une âme pourrait revenir sur la terre demander à quelqu'un le secours de ses prières, est-ce à dire que des esprits ou des intelligences, s'il y en a, soient si badines que de s'obliger aux quintes écervelées d'un villageois ignorant, s'apparaître à chaque bout de champ, selon que l'humeur noire sera plus ou moins forte dans la tête mal timbrée d'un ridicule berger, venir au leurre comme un faucon, sur le poing du giboyeur qui le réclame, et selon le caprice de ce maraud danser la guimbarde, ou les matassins. Non je ne crois point de sorciers encore que plusieurs grands personnages n'ait pas été de mon avis, et je ne déferre à l'autorité de personne, si elle n'est accompagnée de raison, ou si elle ne vient de Dieu. Dieu qui tout seul doit être cru de ce qu'il dit à cause qu'il le dit. Ni le nom d'Aristote plus savant que moi, ni celui de Platon, ni celui de Socrate ne me persuadent point si mon jugement n'est convaincu par raison de ce qu'ils disent : la raison seule est ma reine, à qui je donne volontairement les mains, et puis je sais par expériences que les esprits les plus sublimes ont chopé le plus lourdement, comme ils tombent de plus haut, ils, font de plus grandes chutes, enfin nos pères se sont trompés jadis, leurs neveux se trompent maintenant ; les nôtres se tromperont quelque jour ? N'embrassons donc point une opinion, à cause que beaucoup la tiennent, ou parce que c'est la pensée d'un grand philosophe ; mais seulement à cause que nous voyons plus d'apparence qu'il soit ainsi que d'être autrement. Pour moi je me moque des pédants qui n'ont point de plus forts arguments pour prouver ce qu'ils disent, sinon d'alléguer que c'est une maxime : comme si leurs maximes étaient bien plus certaines que leurs autres propositions ; je les en croirais pourtant s'ils me montrent une philosophie, dont les principes ne puissent être révoqués en doute, desquels toute la nature soit d'accord, ou qui nous aient été révélés d'en haut, autrement je m'en moque, car il est aisé de prouver tout ce qu'on veut quand on ajuste les principes aux opinions, et non pas les opinions aux principes. Outre cela quand il serait juste de déferer à l'autorité de ces grands hommes, et quand je serais contraint d'avouer que les premiers philosophes ont établi ces principes, je les forcerais bien d'avouer à

leur tour que ces anciens là, non plus que nous, n'ont pas toujours écrit ce qu'ils ont cru : souvent les Lois et la Religion de leur pays les a contraint d'accommoder leurs préceptes à l'intérêt, et au besoin de la politique. C'est pourquoi on ne doit croire d'un homme que ce qui est humain, c'est-à-dire possible et ordinaire, enfin je n'admets point de sorciers à moins qu'on me le prouve. Si quelqu'un par des raisonnements plus forts et plus pressants que les miens, me le peut démontrer, ne doutez point que je ne lui dise, soyez Monsieur le bienvenu, c'est vous que j'attendais, je renonce à mes opinions, et j'embrasse les vôtres, autrement qu'aurait l'habile par dessus le sot, s'il pensait ce que pense le sot, il doit suffire au peuple qu'une grande âme fasse semblant d'acquiescer aux sentiments du plus grand nombre, pour ne pas résister au torrent, sans entreprendre de donner des menottes à sa raison : au contraire un philosophe doit juger le vulgaire, et non pas juger comme le vulgaire. Je ne suis point pourtant si déraisonnable qu'après m'être soustrait à la tyrannie de l'autorité, je veuille établir la mienne sans preuve, c'est pourquoi vous trouverez bon que je vous apprenne les motifs que j'ai eus de douter de tant d'effets étranges qu'on raconte des esprits, il me semble avoir observé beaucoup de choses bien considérables pour me débarrasser de cette chimère. Premièrement, on ne m'a quasi jamais récité aucune histoire de sorciers, que je n'ai pris garde qu'elle était ordinairement arrivée à trois ou quatre cents lieues de là. Cet éloignement me fit soupçonner, qu'on avait voulu dérober aux curieux, l'envie et le pouvoir de s'en informer. Joignez à cela, que cette bande d'hommes habillés en chats, trouvés au milieu d'une campagne, sans témoins, la foi d'une personne seule, doit être suspecte en chose si miraculeuse, près d'un village, il en a été plus facile de tromper des idiots. C'était une pauvre vieille, elle était pauvre la nécessité la put contraindre à mentir pour de l'argent. Elle était vieille, l'âge affaiblit la raison, l'âge rend babillard : elle a inventé ce conte pour entretenir ses voisines ; l'âge affaiblit la vue, elle a pris un lièvre pour un chat. L'âge rend timide : elle en a cru voir cinquante au lieu d'un. Car enfin il est plus facile, qu'une de ces choses soit arrivée, qu'on voit tous les jours arriver qu'une aventure surnaturelle, sans raison et sans exemple. Mais de grâce examinons ces sorciers pris. (...)

Savinien de CYRANO DE BERGERAC

(1619 - 1655), *Lettre contre les sorciers*

III - BAYLE

Que ne pouvons-nous voir ce qui se passe dans l'esprit des hommes lorsqu'ils choisissent une opinion ! Je suis sûr que si cela était nous réduirions le suffrage d'une infinité de gens à l'autorité de deux ou trois personnes qui, ayant débité une doctrine que l'on supposait qu'ils avaient examinée à fond, l'ont persuadée à plusieurs autres par le préjugé de leur mérite, et ceux-ci à plusieurs autres qui ont trouvé mieux leur compte, pour leur paresse naturelle, à croire tout d'un coup ce qu'on leur disait qu'à l'examiner soigneusement. De sorte que le nombre des sectateurs crédules et paresseux s'augmentant de jour en jour a été un nouvel engagement aux autres hommes de se délivrer de la peine d'examiner une opinion qu'ils voyaient si générale et qu'ils se persuadaient bonnement n'être devenue telle que par la solidité des raisons desquelles on s'était servi d'abord pour l'établir ; et enfin on s'est vu réduit à la nécessité de croire ce que tout le monde croyait, de peur de passer pour un factieux qui veut lui seul en savoir plus que tous les autres et contredire la vénérable Antiquité ; si bien qu'il y a eu -du mérite à n'examiner plus rien et à s'en rapporter à la Tradition. Jugez vous-même si cent millions d'hommes engagés dans quelque sentiment, de la manière que je viens de le représenter, peuvent le rendre probable et si tout le grand préjugé qui s'élève sur la multitude de tant de sectateurs ne doit pas être réduit, faisant justice à chaque chose, à l'autorité de deux ou trois personnes qui apparemment ont examiné ce qu'ils enseignaient...

Les Savants sont quelquefois une aussi méchante caution que le peuple, et une Tradition fortifiée de leur témoignage n'est pas pour cela exempte de fausseté. Il ne faut donc pas que le nom et le titre de savant nous en impose. Que savons-nous si ce grand Docteur qui avance quelque doctrine a apporté plus de façon à s'en convaincre qu'un ignorant qui l'a crue sans l'examiner ? Si le Docteur en a fait autant, sa voix n'a pas plus d'autorité que celle de l'autre, puisqu'il est certain que le témoignage d'un homme ne doit avoir de force qu'à proportion du degré de certitude qu'il s'est acquis en s'instruisant pleinement du fait.

Je vous l'ai déjà dit et je le répète encore : un sentiment ne peut, devenir probable par la multitude de ceux qui le suivent qu'autant qu'il a paru vrai à plusieurs, indépendamment de toute prévention et par la seule force d'un examen judicieux accompagné d'exactitude et d'une grande intelligence des choses ; et comme on a fort bien dit qu'un témoin qui a vu est plus croyable que dix qui parlent par ouï-dire, on peut aussi assurer qu'un habile homme qui ne débite que ce qu'il a extrêmement médité et qu'il a trouvé à l'épreuve de tous ses doutes, donne plus de poids à son sentiment que cent mille esprits vulgaires qui se suivent comme des moutons, et se reposent de tout sur la bonne foi d'autrui.

Pierre BAYLE (1647 - 1706), *Pensées sur la comète*, 1683

IV - FONTENELLE

Assurons-nous bien du fait, avant que de nous inquiéter de la cause. Il est vrai que cette méthode est bien lente pour la plupart des gens qui courent naturellement à la cause, et passent par-dessus la vérité du fait ; mais enfin nous éviterons le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point.

Ce malheur arriva si plaisamment sur la fin du siècle passé à quelques savants d'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'en parler ici.

En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Silésie, âgé de sept ans, il lui en était venu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Hortius, professeur en médecine dans l'université de Helmstad, écrivit en 1595 l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant, pour consoler les chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation, et quel rapport de cette dent aux chrétiens ni aux Turcs. En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât pas d'historiens, Rullandus en écrit encore l'histoire. Deux ans après, Ingolsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment que Rullandus avait de la dent d'or, et Rullandus fait aussitôt une belle et docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent, et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent, avec beaucoup d'adresse ; mais on commença par faire des livres, et puis on consulta l'orfèvre.

Rien n'est plus naturel que d'en faire autant sur toutes sortes de matières. Je ne suis pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont, et dont la raison nous est inconnue, que par celles qui ne sont point, et dont nous trouvons la raison. Cela veut dire que, non seulement nous n'avons pas les principes qui mènent au vrai, mais que nous en avons d'autres qui s'accoutument très bien avec le faux.

De grands physiciens ont fort bien trouvé pourquoi les lieux souterrains sont chauds en hiver, et froids en été. De plus grands physiciens ont trouvé depuis peu que cela n'était pas.

Les discussions historiques sont encore plus susceptibles de cette sorte d'erreur. On raisonne sur ce qu'ont dit les historiens ; mais ces historiens n'ont-ils été ni passionnés, ni crédules, ni mal instruits, ni négligents ? Il en faudrait trouver un qui eût été spectateur de toutes choses, indifférent, et appliqué.

Surtout quand on écrit des faits qui ont liaison avec la religion, il est assez difficile que, selon le parti dont on est on ne donne à une fausse religion des avantages qui ne lui sont point dus ou qu'on ne donne à la vraie de faux avantages dont elle n'a pas besoin. Cependant on devrait être persuadé qu'on ne peut jamais ajouter de la vérité à celle qui est vraie, ni en donner à celles qui sont fausses.

Bernard de FONTENELLE (1657 - 1757), *Histoire des oracles*, 1686

V - VOLTAIRE

FANATISME

Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste; celui qui soutient sa folie par le meurtre, est un fanatique. Jean Diaz, retiré à Nuremberg, qui était fermement convaincu que le pape est l'Antéchrist de l'Apocalypse, et qu'il a le signe de la bête, n'était qu'un enthousiaste; son frère, Barthélemy Diaz, qui partit de Rome pour aller assassiner saintement son frère, et qui le tua en effet pour l'amour de Dieu, était un des plus abominables fanatiques que la superstition ait pu jamais former.

Polyeucte, qui va au temple, dans un jour de solennité, renverser et casser les statues et les ornements, est un fanatique moins horrible que Diaz, mais non moins sot. Les assassins du duc François de Guise, de Guillaume, prince d'Orange, du roi Henri III et du roi Henri IV, et de tant d'autres, étaient des éngumènes malades de la même rage que Diaz.

Le plus détestable exemple de fanatisme est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres, mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens qui n'allaient point à la messe.

Il y a des fanatiques de sang-froid : ce sont les juges qui condamnent à la mort ceux qui n'ont d'autre crime que de ne pas penser comme eux; et ces juges-là sont d'autant plus coupables, d'autant plus; dignes de l'exécration du genre humain que, n'étant pas dans un accès de fureur, comme les Clément, les Châtel, les Ravaillac, les Gérard, les Damiens, il semble qu'ils pourraient écouter la raison.

Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable. J'ai vu des convulsionnaires qui, en parlant des miracles de saint Pâris, s'échauffaient par degrés malgré eux; leurs yeux s'enflammaient, leurs membres tremblaient, la fureur défigurait leur visage, et ils auraient tué quiconque les eût contredits.

Il n'y a d'autre remède cette maladie épidémique que l'esprit philosophique, qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les moeurs des hommes, et qui prévient les accès du mal; car, dès que ce mal fait des progrès, il faut fuir, et attendre que l'air soit purifié. Les lois et la religion ne suffisent pas contre la peste des âmes; la religion, loin d'être pour, elles un aliment salutaire, se tourne en poison dans les cerveaux infectés. Ces misérables ont sans cesse présent à l'esprit l'exemple d'Aod, qui assassine le roi Églon; de Judith, qui coupe la tête d'Holopherne en couchant avec lui; de Samuel, qui hache en morceaux le roi Agag. Ils ne voient pas que ces exemples, qui sont respectables dans l'antiquité, sont abominables dans le temps présent; ils puisent leurs fureurs dans la religion même qui les condamne.

Les lois sont encore très impuissantes contre ces accès de rage; c'est comme si vous lisiez un arrêt du conseil à un frénétique. Ces gens-là sont persuadés que l'esprit saint qui les pénètre est au-dessus des lois, que leur enthousiasme est la seule loi qu'ils doivent entendre.

Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qui, en conséquence, est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant ?

Ce sont d'ordinaire les fripons qui conduisent les fanatiques, et qui mettent le poignard entre leurs mains; ils ressemblent à ce Vieux de la Montagne qui faisait, dit-on, goûter les joies du paradis à des imbéciles, et qui leur promettait une éternité de ces plaisirs dont il leur avait donné un avant-goût, à condition qu'ils iraient assassiner tous ceux qu'il leur nommerait. Il n'y a eu qu'une seule religion dans le monde qui n'ait pas été souillée par le fanatisme, c'est celle des lettrés de la Chine. Les sectes des philosophes étaient non seulement exemptes de cette peste, mais elles en étaient le remède; car l'effet de la philosophie est de rendre l'âme tranquille, et le fanatisme

est incompatible avec la tranquillité. Si notre sainte religion a été si souvent corrompue par cette fureur infernale, c'est à la folie des hommes qu'il faut s'en prendre.

Ainsi du plumage qu'il eut
Icare pervertit l'usage;
Il le reçut pour son salut,
Il s'en servit pour son dommage.

(BERTAUD, évêque de Séz.)

* FOI

Un jour le prince Pic de La Mirandole rencontra le pape Alexandre VI chez la courtisane Émilia, pendant que Lucrèce, fille du saint-père, était en couches, et qu'on ne savait dans Rome si l'enfant était du pape, ou de son fils le duc de Valentinois, ou du mari de Lucrèce, Alphonse d'Aragon, qui passait pour impuissant. La conversation fut d'abord fort enjouée. Le cardinal Bembo en rapporte une partie. « Petit Pic, dit le pape, qui crois-tu le père de mon petit-fils ? - Je crois que c'est votre gendre, répondit Pic. - Eh! comment peux-tu croire cette sottise ? - Je la crois par la foi - Mais ne sais-tu pas bien qu'un impuissant ne fait point d'enfants ? - La foi consiste, repartit Pic, à croire les choses parce qu'elles sont impossibles; et de plus, l'honneur de votre maison exige que le fils de Lucrèce ne passe point pour être le fruit d'un inceste. Vous me faites croire des mystères plus incompréhensibles. Ne faut-il pas que je sois convaincu qu'un serpent a parlé, que depuis ce temps tous les hommes furent damnés, que l'ânesse de Balaam parla aussi fort éloquemment, et que les murs de Jéricho tombèrent au son des trompettes ? » Pic enfila tout de suite une kyrielle de toutes les choses admirables qu'il croyait. Alexandre tomba sur son sofa à force de rire. « Je crois tout cela comme vous, disait-il, car je sens bien que je ne peux être sauvé que par la foi, et que je ne le serai pas par mes oeuvres. - Ah! saint-père, dit Pic, vous n'avez besoin ni d'oeuvres ni de foi; cela est bon pour de pauvres profanes comme nous; mais vous qui êtes vice Dieu, vous pouvez croire et faire tout ce qui vous plaira. Vous avez les clefs du ciel; et, sans doute, saint Pierre ne vous fermera pas la porte au nez. Mais, pour moi, je vous avoue que j'aurais besoin d'une puissante protection, si, n'étant qu'un pauvre prince, j'avais couché avec ma fille, et si je, m'étais servi du stylet et de la cantarella aussi souvent que Votre Sainteté. » Alexandre VI entendait raillerie. « Parlons sérieusement, dit-il au prince de La Mirandole. Dites-moi quel mérite on peut avoir à dire à Dieu qu'on est persuadé de choses dont en effet on ne peut être persuadé ? Quel plaisir cela peut-il faire à Dieu ? Entre nous, dire qu'on croit ce qu'il est impossible de croire, c'est mentir. »

Pic de La Mirandole fit un grand signe de croix. « Eh! Dieu paternel, s'écria-t-il, que Votre Sainteté me pardonne; vous n'êtes pas chrétien. - Non, sur ma foi, dit le pape. - Je m'en doutais », dit Pic de La Mirandole. .

(Par un descendant de Rabelais.)

Qu'est-ce que la foi ? Est-ce de croire ce qui paraît évident ? Non : il m'est évident qu'il y a un Être nécessaire, éternel, suprême, intelligent; ce n'est pas là de la foi, c'est de la raison. Je n'ai aucun mérite à penser que cet Être éternel, infini, qui est la vertu, la bonté même, veut que je sois bon et vertueux. La foi consiste à croire, non ce qui semble vrai, mais ce qui semble faux à notre entendement. Les Asiatiques ne peuvent croire que par la foi le voyage de Mahomet dans les sept planètes, les incarnations du dieu Fo, de Vistnou, de Xaca, de Brahma, de

Sammonocodom, etc., etc., etc. Ils soumettent leur entendement, ils tremblent d'examiner, ils ne veulent être ni empalés, ni brûlés; ils disent : « Je crois. »

Il y a foi sur les choses étonnantes, et foi sur les choses contradictoires et impossibles.

Vistnou s'est incarné cinq cents fois; cela est fort étonnant, mais enfin cela n'est pas physiquement impossible; car si Vistnou a une âme, il peut avoir mis son âme dans cinq cents corps pour se réjouir. L'Indien, à la vérité, n'a pas une foi bien vive; il n'est pas intimement persuadé de ces métamorphoses; mais enfin il dira à son bonze

« J'ai la foi; vous voulez que Vistnou ait passé par cinq cents incarnations, cela vous vaut cinq cents roupies de rente; à la bonne heure; vous irez crier contre moi, vous me dénoncerez, vous ruinerez mon commerce si je n'ai pas la foi. Eh bien! j'ai la foi, et voilà de plus dix roupies que je vous donne.», L'Indien peut jurer à ce bonze qu'il croit, sans faire un faux serment; car, après tout, il ne lui est pas démontré que Vistnou n'est pas venu cinq cents fois dans les Indes.

Mais si le bonze exige de lui qu'il croie une chose contradictoire, impossible, que deux et deux font cinq, que le même corps peut être en mille endroits différents, qu'être et n'être pas c'est précisément la même chose; alors, si l'Indien dit qu'il a la foi, il a menti; et s'il jure qu'il croit, il fait un parjure. Il dit donc au bonze : « Mon révérend père, je ne peux vous assurer que je crois ces absurdités là, quand elles vous vaudraient dix mille roupies de rente au lieu de cinq cents.

- Mon fils, répond le bonze, donnez vingt roupies, et Dieu vous fera la grâce de croire tout ce que vous ne croyez point.

- Comment voulez-vous, répond l'Indien, que Dieu opère sur moi ce qu'il ne peut opérer sur lui-même ? Il est impossible que Dieu fasse ou croie les contradictoires; autrement il ne serait plus Dieu. Je veux bien vous dire, pour vous faire plaisir, que je crois ce qui est obscur; mais je ne peux vous dire que je crois l'impossible. Dieu veut que nous soyons vertueux, et non pas que nous soyons absurdes. Je vous ai donné dix roupies, en voilà encore vingt; croyez à trente roupies, soyez homme de bien si vous pouvez, et ne me rompez plus la tête. »

SUPERSTITION

Le superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. Il y a plus encore; le superstitieux est gouverné par le fanatique, et le devient. La superstition née dans le paganisme, adoptée par le judaïsme, infecta l'Église chrétienne dès les premiers temps. Tous les pères de l'Église, sans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Église condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours elle n'excommunia point les sorciers comme des fous qui étaient trompés, mais comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été longtemps et est encore superstitieuse. Les protestants regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, et presque tous les rites de l'Église romaine comme une démenche superstitieuse. La superstition, selon eux, consiste à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques nécessaires. Parmi les catholiques romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces usages autrefois sacrés; et ils se défendent sur les autres qu'ils ont conservés, en disant : « Ils sont indifférents, et ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal. »

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition : Un Français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux, et ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéry prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéry, et sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers, qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde, cette créance absurde équivaut, elle seule, à toutes les pratiques superstitieuses observées depuis Simon le magicien jusqu'au curé Gauffridi.

Il est donc évident que c'est le fond de la religion d'une secte qui passe pour superstition chez une autre secte.

Les musulmans en accusent toutes les sociétés chrétiennes, et en sont accusés. Qui jugera ce grand procès ? Sera-ce la raison ? mais chaque secte prétend avoir la raison de son côté. Ce sera donc la force qui jugera, en attendant que la raison pénétre dans un assez grand nombre de têtes pour désarmer la force.

Par exemple, il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage sans avoir acheté ce droit de l'évêque et du curé.

Quiconque dans son testament ne laissait pas une partie de son bien à l'Église était excommunié et privé de la sépulture. Cela s'appelait mourir *déconfès*, c'est-à-dire ne confessant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *intestat*, l'Église relevait le mort de cette excommunication en faisant un testament pour lui, en stipulant et en se faisant payer le legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'est pourquoi le pape Grégoire IX et saint Louis ordonnèrent, après le concile de Narbonne tenu en 1235, que tout testament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre serait nul; et le pape décerna que le testateur et le notaire seraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore, s'il est possible, plus scandaleuse. C'était la force qui soutenait toutes ces lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples; et ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations, dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres.

Jusqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la superstition? Cette question est très épineuse; c'est demander jusqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il exister un peuple libre de tous préjugés superstitieux ? C'est demander: Peut-il exister un peuple de philosophes? On dit qu'il n'y a nulle superstition dans la magistrature de la Chine. Il est vraisemblable qu'il n'en restera aucune dans la magistrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magistrats empêcheront que la superstition du peuple ne soit dangereuse. L'exemple de ces magistrats n'éclairera pas la canaille, mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un seul tumulte, un seul attentat religieux où les bourgeois n'aient autrefois trempé, parce que ces bourgeois alors étaient canailles; mais la raison et le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile et de la plus féroce populace; c'est de quoi nous avons des exemples frappants dans plus d'un pays. En un mot, moins de superstitions, moins de fanatisme; et moins de fanatisme, moins de malheurs.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*
1767